Liste des conseillères et conseillers conventionnels de branche

	Fédération	Syndicat	Prénom	Nom	Profession	Région	Courriel	Contact
conseiller conventionnel 01	CGT	CGT-Snam	Cendrine	CREBASSA	Musicienne	n. c.	tvkepop@hotmail.fr	06 07 35 44 26
conseiller conventionnel 02	CGT	CGT-Snam	Philippe	GAUTIER	Musicien	n. c.	philippe.gautier@snam-cgt.org	06 76 79 53 15
conseiller conventionnel 03	CGT	CGT-Snam	Karine	HUET	Musicienne	National	karine.huet@snam-cgt.org	06 81 74 52 79
conseiller conventionnel 04	CGT	CGT-Snam	Thierry	OURY	Musicien	n. c.	thierry.oury@snam-cgt.org	06 31 96 77 56
conseiller conventionnel 05	CGT	CGT-Snam	Timo	METZEMAKERS	Musicien	Nouvelle Aquitaine	timo.metzemakers@snam-cgt.org	06 70 06 01 63
conseiller conventionnel 06	CGT	CGT-Snam	Marie	VIARD	Musicienne	n. c.	8octobre10@gmail.com	06 40 87 53 63
conseiller conventionnel 07	CGT	CGT-Sfa	Laurent	RICHARD	Artiste dramatique	Île-de-France	Laurent.richard747@orange.fr	06 03 09 65 26
conseiller conventionnel 08	CGT	CGT-Sfa	Guillaume	DOUAT	Artiste dramatique	Auvergne-Rhône-Alpes	guillaume.sfa.cgt@gmail.com	07 82 44 19 03
conseiller conventionnel 09	CGT	CGT-Sfa	Josephine	TRIBALLEAU	Artiste dramatique	Hauts-de-France	triballeauiosephine@gmail.com	06 14 62 97 75
conseiller conventionnel 10	CGT	CGT-Sfa	Cécile	LACROIX	Conteuse	n. c.	lacroix.cecile68@gmail.com	06 10 32 17 07
conseiller conventionnel 11	CGT	CGT-Sfa	Nathalie	RENARD	Artiste chorégraphique	Hauts-de-France	renarddionet@yahoo.fr	06 77 85 08 59
conseiller conventionnel 12	CGT	CGT-Sfa	Régis	VLACHOS	Artiste dramatique	Île-de-France	regis.vlachos@gmail.com	06 85 82 29 25
conseiller conventionnel 13	CGT	CGT-Sfa	Daniel	MURINGER	Artiste de variété	Alsace	daniel.muringer@wanadoo.fr	06 81 63 99 92
conseiller conventionnel 14	CGT	CGT-Svnptac	Olivier	BERLAND	Coordinateur nouvelles	Nouvelle-Aquitaine	oberland@svnptac-cgt.com	06 84 35 84 92
conseiller conventionnel 15	CGT	CGT-Svnptac	Claire	SERRE-COMBE	Secrétaire générale	Île-de-France	cserrecombe@svnptac-cgt.com	07 89 08 54 45
conseiller conventionnel 16	CGT	CGT-Svnptac	Jean-Michel	CERDAN	Technicien	PACA	jmi_sondier@yahoo.fr	06 11 21 21 14
conseiller conventionnel 17	CGT	CGT-Svnptac	Elise	GACHE	Technicienne lumière	Pays de la Loire	elise.gache1@gmail.com	07 67 73 48 24
conseiller conventionnel 18	CGT	CGT-Svnptac	Olivier	SIMENHAUS	Technicien	Bretagne	oliviersim@yahoo.fr	06 77 42 01 27
conseiller conventionnel 19	CGT	CGT-Svnptac	Manon	LACROIX	Technicienne lumière	Normandie	manon.lcx@gmail.com	06 38 82 48 97
conseiller conventionnel 20	CGT	CGT-Svnptac	Jules	FERNAGUT	Régisseur son	PACA	jules.fernagut.mili@proton.me	07 62 51 29 92
conseiller conventionnel 21	CGT	CGT-SNMS	Jean-Francois	Prévand	Metteur en scène	Île-de-France	jfprevand@gmail.com	06 43 38 71 36
conseiller conventionnel 22	CGT	CGT-SNMS	Sara	Vevron	Metteuse en scène	Centre-Val de Loire	vicepresidence@snms.info	06 62 36 69 00
conseiller conventionnel 23	CFE-CGC	CFE-CGC SAMVA	Jean Luc	ICARD	Artiste musicien et technicien	PACA	jeanluc@guvicard.com	06 62 11 08 43
conseiller conventionnel 24	CFE-CGC	CFE-CGC SNAPSA	Yannick	HEURTAULT	Ex Opéra national Paris	National	yheurtault@yahoo.fr	07 86 59 26 50
conseiller conventionnel 25	SUD	SUD Culture Solidaires	Simon	BROUSSE	Musicien	Pays de la Loire	contact.brousse@gmail.com	06 89 70 94 85
conseiller conventionnel 26	SUD	SUD Culture Solidaires	Mathilde	SAUBOL	Metteuse en scène	Île-de-France	mathilde.saubole@hotmail.fr	06 29 97 88 08
conseiller conventionnel 27	SUD	SUD Culture Solidaires	Maxime	STEFFAN	Artiste de cirque	PACA	maximesteffan@gmail.com	06 89 93 77 53
conseiller conventionnel 28	SUD	SUD Culture Solidaires	Sylvain	LAVAL	Coordinateur technique	Hauts-de-France	sylvainbergast@yahoo.fr	06 14 27 53 76

Conseillers conventionnels des salariés

L'article 4.3 de la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant a mis en place un dispositif de Conseillers conventionnels des salariés afin d'instaurer une représentation des salariés dans les entreprises de moins de 11 salariés dépourvues de comité social et économique ou pour les entreprises d'au moins onze salariés qui n'ont pas eu de candidats aux élections du CSE faisant l'objet d'un procès-verbal de carence.

Les salariés ou l'employeur peuvent choisir de faire appel à un ou des conseillers conventionnels des salariés, dans les conditions prévues par l'article 4.3 de la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant.

Dans le cadre de leur mission, définie par l'article 4.4 de la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant, les conseillers conventionnels des salariés peuvent être amenés à accompagner les parties, dans le cadre de différends entre le salarié et l'employeur notamment pour des faits de harcèlement sexuel, de violences sexuelles et d'agissements sexistes.

La liste des Conseillers conventionnels des salariés est intégrée dans la « Boîte à outils sur les situations de violences sexuelles et agissements sexistes » disponible sur site de la Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant (www.spectaclevivantprive.org).